

APPEL D'OFFRES

PROJET: Marquage de chaussées pour 2022 et 2023 avec option de reconduction en 2024

DOSSIER: TP-2022-355-01

La Ville de Varennes demande des soumissions pour le marquage de chaussées sur le territoire de la Ville de Varennes pour les années 2022 et 2023 avec option de reconduire ce contrat pour une année supplémentaire en 2024.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un de ces documents pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **11 janvier 2022** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Bruno Gravel, Directeur du Service des Travaux publics, par courriel uniquement : bruno.gravel@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en deux (2) copies et être accompagnées des documents suivants :

- Résolution de compagnie,
- Formulaire de soumission,
- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions,
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée,
- Licence d'entrepreneur et attestation de Revenu Québec,
- Preuve de statut juridique,
- Preuve d'assurances,
- Addenda (s'il y a lieu).

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 14 h, le 1^{er} février 2022**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, ce 11 janvier 2022.

Le Directeur des Services juridiques et greffier,



M^e Marc Giard, OMA